



WWW.LOCAVENTE.FR

LOCATION, VENTE ET LIVRAISON MATÉRIELS BTP

Contrat de location #51032 du 18/03/2025

Durée initiale 1 jour
Date de début 18/03/2025
Validité : 30 jours



LOCAVENTE GOURDON

TVA intra : FR50431572833
1088 Rte de Salviac
46300 Gourdon
05 65 32 78 29

Mme. Françoise Giancesini
gourdon@locavente.fr
05 65 32 66 54
07 72 51 69 70

Ci-dessus dénommé "le loueur"

DE REYGASSE GAEC

N° compte F016393
TVA intra : FR26488166505
Les Bouscarels
46150 THEDIRAC
FRANCE

Ci-dessus dénommé "le client"

Matériel : Komatsu - SK714 **N° parc** : CH42 **Référence** : CH42 **N° série** : W09F12048CBA08779

Gamme : chargeuse sur pneus compacte rigide

Attente livraison

Désignation	Qt	PU HT	Qt facturée	Total HT
Caractéristiques du besoin				
Tag CH145		Puissance brut 50,1 kW		Puissance nette ISO 49,9 kW
Cylindrée 2,21		Poids 2 653 kg		Réservoir de carburant 57 l
Réservoir hydraulique 34 l		Charge limite d'équilibre 1 410 kg		Force d'arrachage vérin d'inclinaison 1 781 kg
Pression hydraulique de la chargeuse 23 000 kPa		Débit hydraulique de la chargeuse 69 l/min		Puissance hydraulique (calculée) 26,5 kW
Pression hydraulique maximale de la chargeuse 23 000 kPa		Débit hydraulique maximal de la chargeuse 99 l/min		Puissance hydraulique (calculée) 57 kW
Mini chargeur 1m40 à 1m60 du 18/03/2025 matin au 18/03/2025 après-midi (1 jour) Équipement: CH42, Horamètre début de contrat: 2499h	1	147 €	1	147 €
Assurance : , 10 %, calendrier	1	14,70 €	1	14,70 €
Transport aller 20-35 km	1	90 €		90 €
Transport retour 20-35 km	1	90 €		90 €
Frais de facturation / Espace client	1	1 €		1 €
Participation environnementale	1	1,47 €		1,47 €

Dépôt de garantie **1 500 €**

Loyer journalier HT :

147 €

Total HT

344,17 €

Sous réserve de réception du dépôt de garantie

Tout arrêt de location doit être signalé (Avant 9h en cas d'intempérie). Le nombre d'arrêts machine ne peut dépasser la moitié de la durée de location facturée. 1 jour de location = 8h d'utilisation (16h maximum pour un week-end)

Le preneur doit s'assurer que le matériel soit bien approprié aux travaux à effectuer (examen d'adéquation).

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location. Dans le cas où les équipements ont été livrés sans votre présence, nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de deux (2) heures à compter de la réception de l'équipement pour effectuer toute remarque ou réclamation concernant le contrat de location, l'état ou le fonctionnement du matériel loué. Passé ce délai et sans retour de votre part, le contrat sera considéré comme accepté ainsi que le matériel comme accepté en bon état et conforme à la description fournie. En l'absence de remarques dans ce délai, le contrat et le CHECK seront automatiquement validés et aucune réclamation ultérieure liée au contrat ou à l'état du matériel ne pourra être prise en compte.

Grille tarifaire :

Mini chargeur 1m40 à 1m60

Tarif à la journée	147 € HT / jour
De 5 à 20 jours	127 € HT / jour
21 jours et +	92 € HT / jour

Date signature et cachet du client :

(précédée de la mention « Bon pour accord »)



Signature du loueur :

(précédée de la mention « Bon pour accord »)



Tout arrêt de location doit être signalé (Avant 9h en cas d'intempérie). Le nombre d'arrêts machine ne peut dépasser la moitié de la durée de location facturée. 1 jour de location = 8h d'utilisation (16h maximum pour un week-end)

Le preneur doit s'assurer que le matériel soit bien approprié aux travaux à effectuer (examen d'adéquation).

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location. Dans le cas où les équipements ont été livrés sans votre présence, nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de deux (2) heures à compter de la réception de l'équipement pour effectuer toute remarque ou réclamation concernant le contrat de location, l'état ou le fonctionnement du matériel loué. Passé ce délai et sans retour de votre part, le contrat sera considéré comme accepté ainsi que le matériel comme accepté en bon état et conforme à la description fournie. En l'absence de remarques dans ce délai, le contrat et le CHECK seront automatiquement validés et aucune réclamation ultérieure liée au contrat ou à l'état du matériel ne pourra être prise en compte.